



DOSSIERS DE LA FAO SUR LES POLITIQUES COMMERCIALES

APPUI DE LA FAO AUX NÉGOCIATIONS DE L'OMC

n° 24 ■ OCTOBRE 2017

Normes commerciales et alimentaires¹

RÉSUMÉ

- Le respect des normes internationales de sécurité sanitaire des aliments améliore la transparence et l'efficacité des échanges commerciaux.
- La coordination nationale est essentielle pour maximiser les avantages qui peuvent être tirés des normes alimentaires internationales du Codex, ainsi que des Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC).
- La coordination internationale est primordiale pour améliorer l'efficacité et l'impact de l'assistance technique relative aux normes alimentaires internationales.
- Les pays doivent rester vigilants et être prêts à assurer la conformité des aliments salubres et nutritifs avec l'évolution des connaissances scientifiques, des produits, des technologies et du commerce.

Cadre institutionnel international sur le commerce et les normes alimentaires

En vue d'accéder aux marchés des produits à valeur élevée, les producteurs doivent être en mesure de respecter les normes alimentaires que les gouvernements appliquent dans le cadre de leurs efforts visant à garantir la salubrité des aliments.

Les différences entre les normes alimentaires des différents pays peuvent entraver le bon déroulement du commerce international des produits alimentaires. Les accords de l'OMC – en particulier les Accords MSP et OTC – ont créé un «système» contraignant pour le développement et l'application des normes internationales en matière de salubrité des aliments. Avant l'entrée en vigueur de ces deux accords, la Commission du Codex Alimentarius, établie en 1963 par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a tenté de répondre à ces préoccupations dans le cadre de son mandat: établir des définitions et des exigences harmonisées pour les denrées alimentaires à l'échelle mondiale.

Les accords MSP et OTC encouragent vivement les membres de l'OMC à utiliser les normes, directives et recommandations internationales comme base pour leurs mesures. Alors que l'accord OTC – qui couvre un éventail beaucoup plus large de produits et d'objectifs politiques – ne reconnaît pas explicitement les normes d'un organisme normatif particulier, l'accord MSP renvoie de façon explicite au Codex en tant qu'organe normatif pour les

normes de salubrité des denrées alimentaires.² Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC qui est en mesure de résoudre les problèmes commerciaux découlant des mesures relatives à l'alimentation, complète le système pour l'élaboration et l'application des normes internationales de sécurité sanitaire des aliments.

Le «cas des sardines» de 2002 est un exemple qui illustre bien l'importance de ce système. La décision de l'OMC a jugé que la réglementation de l'UE – selon laquelle seule une espèce spécifique de sardines peut être commercialisée en tant que conserves de sardines sur le marché européen – n'était pas conforme aux normes pertinentes du Codex et a par conséquent déclaré qu'elle n'était pas compatible avec l'accord OTC.

L'OMC a ainsi statué en faveur du Pérou, qui avait fait la réclamation afin que plus d'espèces de sardines puissent être commercialisées et étiquetées en tant que conserves de sardines dans l'UE. Les parties sont convenues d'une solution au titre de laquelle la réglementation de l'UE a été modifiée pour répondre aux préoccupations du Pérou et permettre la poursuite des échanges commerciaux.

Pourquoi participer au système?

Le système ne peut être maintenu que si les pays participent au processus du Codex et prennent part aux Comités MSP et OTC de l'OMC. Cela signifie que les groupes des secteurs de la santé, de l'agriculture, de

¹ Ce document d'orientation est basé sur la publication conjointe FAO/OMC sur le «Commerce et normes commerciales», publiée en juillet 2017.

² L'accord MSP reconnaît deux organismes internationaux de normalisation supplémentaires: L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) concernant la santé animale et les zoonoses, et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour la santé végétale.

l'industrie, du commerce et les associations de consommateurs doivent participer à l'élaboration d'un programme national et à l'établissement des priorités permettant aux pays d'être mieux préparés. Cette préparation efficace permettra ensuite au pays de participer stratégiquement aux réunions internationales des deux institutions et de répondre à leurs besoins prioritaires. Une préparation efficace permet ainsi à un pays de favoriser ses intérêts commerciaux et de s'assurer que ses partenaires commerciaux appliquent les normes internationales.

Toutefois, pour ce faire, les pays doivent être dotés de connaissances et de capacités en matière de sécurité sanitaire et de normes alimentaires. Ils doivent ainsi investir dans le renforcement de ces capacités, pour lequel l'appui fourni par la FAO, l'OMC et d'autres institutions s'avère essentiel.

La coordination au niveau international (ex. entre les donateurs) est une condition préalable primordiale pour améliorer l'efficacité et l'impact de l'assistance technique relative aux normes alimentaires internationales. En 2004, la FAO et l'OMC, de concert avec la Banque mondiale, l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont établi le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). Le Fonds vise principalement à favoriser des investissements accrus dans le renforcement des capacités en matière de MSP et de faciliter la coordination entre les parties prenantes clés, y compris les donateurs. Le STDF attribue des financements de démarrage en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des projets en lien avec les MSP. Ces subventions jouent souvent un rôle de catalyseur permettant de mobiliser de nouveaux partenaires et des sources de financement complémentaires à l'appui d'impacts à plus long terme. Le STDF continue d'être un exemple de réussite de partenariat au sein duquel la FAO et l'OMC collaborent en vue de recenser les meilleures pratiques de renforcement des capacités en matière de MSP.

L'exemple du Chili montre comment la collaboration internationale doublée d'investissements dans les capacités des laboratoires peuvent renforcer la confiance entre les partenaires commerciaux. Avant 2011, le Chili éprouvait des difficultés à satisfaire les exigences en matière de salubrité et de qualité des aliments dans ses marchés d'exportation. L'une des principales lacunes résidait dans les contrôles et la surveillance de la contamination alimentaire et des résidus de médicaments. L'UE, l'un de ses principaux partenaires commerciaux, a recommandé un certain nombre d'améliorations, y compris les capacités d'analyse. En réponse, la FAO, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a mis en œuvre un programme de coopération technique pour renforcer les capacités des laboratoires du Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG) chilien. Cette collaboration – par le biais de transferts de technologies et de conseils techniques – a été essentielle pour renforcer la confiance entre les partenaires commerciaux; l'UE a ainsi fait part de sa confiance et salué l'efficacité du nouveau système. Grâce à ce soutien, le Chili contribue désormais à un projet interrégional axé sur la sécurité sanitaire des aliments qui rassemble 28 pays – établir des réseaux et doter les pays en développement d'une plateforme et des capacités techniques dont ils ont besoin pour contribuer efficacement aux normes et directives internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments, notamment sous les auspices du Codex.

Un système dynamique nécessitant une réponse dynamique

Le «monde des normes» doit être prêt à s'adapter afin de garantir la continuité des échanges de denrées alimentaires. Les parties prenantes devront être capables de capter les signaux qui annoncent des changements et d'orienter les directives internationales et les cadres nationaux en conséquence.

Il existe de nombreux facteurs de changement dans un système alimentaire en constante évolution: des facteurs socio-économiques, les nouvelles technologies, l'évolution démographique et les facteurs environnementaux. Des défis tels que la certification électronique, l'étiquetage nutritionnel, entre autres, ne peuvent être surmontés que si les pays maintiennent leur préparation nationale et leur engagement international à l'égard du Codex et de l'OMC.

La FAO, l'OIE et l'OMS ont adopté l'approche «Une seule santé», un cadre intégré et collaboratif qui «s'efforce de promouvoir, d'améliorer et de défendre la santé et le bien-être de toutes les espèces en renforçant la coopération et la collaboration entre les médecins, les vétérinaires et autres professionnels scientifiques de la santé et de l'environnement, et en favorisant la solidité du leadership et de la gestion en vue d'atteindre ces objectifs.»³. Cette approche peut s'avérer très utile pour atteindre des résultats optimaux en matière de maintien de la santé publique et de la stabilité économique car elle permet aux régulateurs de capter des signaux rapidement. Elle facilite également une pensée holistique lors de l'élaboration des solutions, de manière à ce que lorsqu'un problème est réglé, un autre problème ne surgisse pas ailleurs.

Principaux défis

- 1 Les pays, en particulier ceux en développement, doivent se préparer efficacement à tirer parti du «système» pour l'élaboration et l'application des normes internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- 2 Les pays, en particulier ceux en développement, doivent investir dans le renforcement des capacités, afin de renforcer et d'améliorer la coordination à l'échelle nationale et internationale, de sorte que tous signaux de changement dans les systèmes alimentaires soient captés et interprétés rapidement.
- 3 Parvenir à une coordination internationale efficace qui améliorera l'efficacité et l'impact des financements internationaux.

³ Énoncé de mission de l'Initiative «Une seule santé».